

3. Valeur des métaux par rapport aux marchandises à l'époque de la république

A partir du III s. av.J.-C. nous disposons, grâce aux sources narratives, d'indications de prix déjà exprimés sous une forme purement monétaire. Malheureusement, les auteurs anciens s'intéressent en principe aux prix extraordinaires et souvent ils ne font mention que des périodes de cherté, et de plus les informations sur des prix sont éparpillées l'une de l'autre en temps. Bien que le caractère fragmentaire et occasionnel de ces données dans une grande mesure entrave leur juste interprétation, il serait regrettable de renoncer aux possibilités de mener des recherches; l'extrême scepticisme de certains savants paraît être démesuré et mal fondé¹. Néanmoins il convient aussi d'éviter l'excès opposé qui consiste à ne voir dans l'économie romaine que des prix.

Parmi les sources de cette époque les comédies de Plaute possèdent une signification particulière en raison du nombre considérable des prix conservés. Toutefois ce ne sont presque exclusivement que des valeurs se rapportant à un groupe spécifique de la société romaine, notamment les hétaires et les captives. Après avoir versé 20, 30 ou sporadiquement 200 mines, la maison de l'hétaire restait à la disposition exclusive d'un seul client. Sans nul doute, nous avons ici à faire à des sommes que l'on doit considérer comme des prix d'usage pour la vente d'esclaves coûteux mis au service du luxe et du plaisir. Le plus souvent l'acheteur est un amant, décidé à payer même le prix exagéré. Les valeurs moindres, s'associent chez Plaute aux tarifs d'affranchissements et de rançon. Mais bien entendu elles sont plus élevées que ceux, qu'on pourrait qualifier des prix normaux d'esclaves, ce qui se comprend².

Dans une plus grande mesure, plus utiles pour les études de type comparatif, sont les informations rapportées par Polybe et Tite-Live, quoique dans ce cas aussi la matière des prix semble être dans un certain degré assez éloignée des valeurs de